



Sécuriser la Gestion de l'Ogec

Volet 4 : la politique des contributions familiales
15 décembre 2022

Sécuriser la gestion des OGECS:

Les contributions familiales

- Intro: l'UNIOGEC auprès de vous.
- I- Quel sens donner aux contributions familiales.
- II- Les spécificités du diocèse de Lyon et du Roannais.
- III- Les préconisations de l'UNIOGEC.
- IV – Questionner sa grille de contribution: cas pratique

Sécuriser la gestion des OGEC:

Les contributions familiales

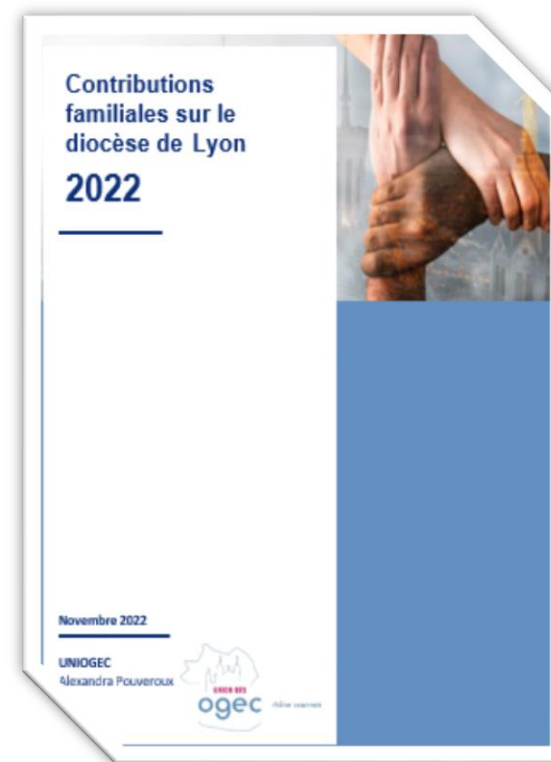
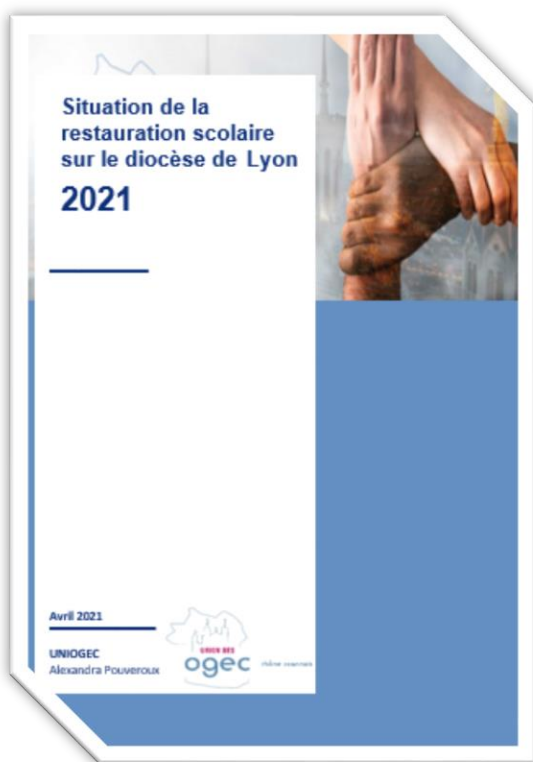
- I- L'UNIOGEC auprès de vous:
 - Un accompagnement depuis 4 ans sur des questions stratégiques:
 - L'Immobilier et la question des loyers: le 5 octobre 2020
 - Une politique d'action auprès des communes pour réévaluer les forfaits après l'adoption de la loi Blanquer



Sécuriser la gestion des OGEc:

Les contributions familiales

- Une étude en 2021 sur l'état de la restauration scolaire sur notre diocèse
- Une étude à l'automne 2022 sur la politique des contributions familiales du diocèse.



Sécuriser la gestion des OGEC:

Les contributions familiales

- Un cycle de formation pour sécuriser la gestion des Ogec proposé depuis la rentrée.
- Septembre: **Gestion sociale et contrôle interne**
- Octobre : **Immobilier en Ogec**
- Novembre : **Sécuriser la gestion des contrats d'achats, de restauration et d'énergie**
- Décembre : **Les contributions familiales**

Sécuriser la gestion des OGEC:

Les contributions familiales

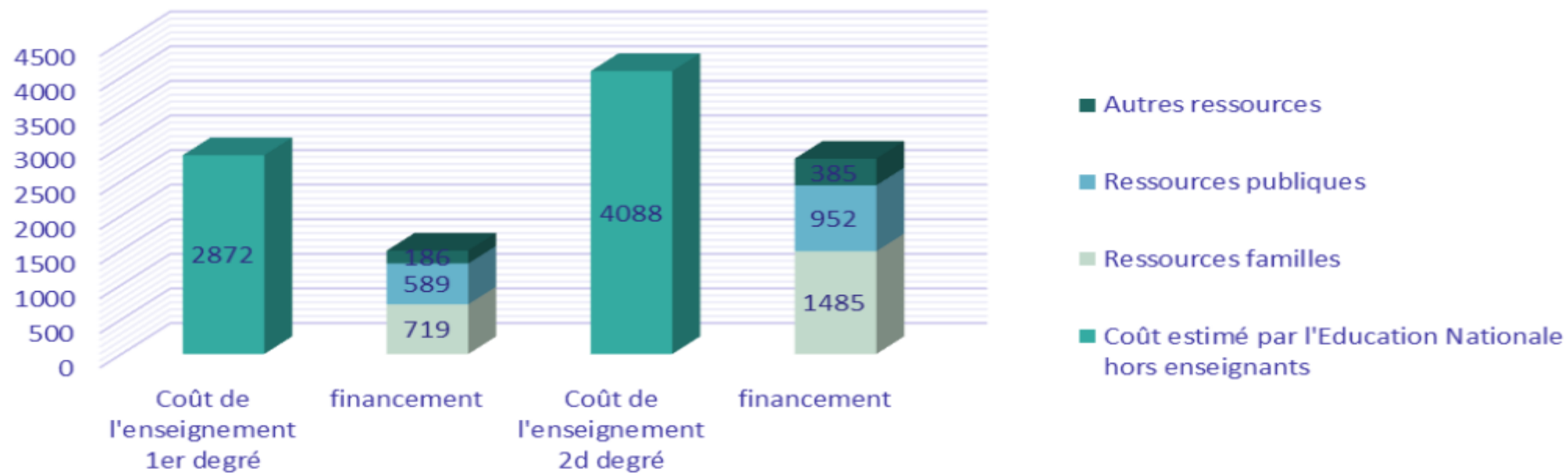
I - Quel sens donner aux contributions familiales

Sécuriser la gestion des OGEC:

I-Quel sens donner aux contributions familiales

- Pourquoi l'enseignement catholique doit solliciter financièrement les familles :

Coût et financement de l'enseignement



Sécuriser la gestion des OGEC:

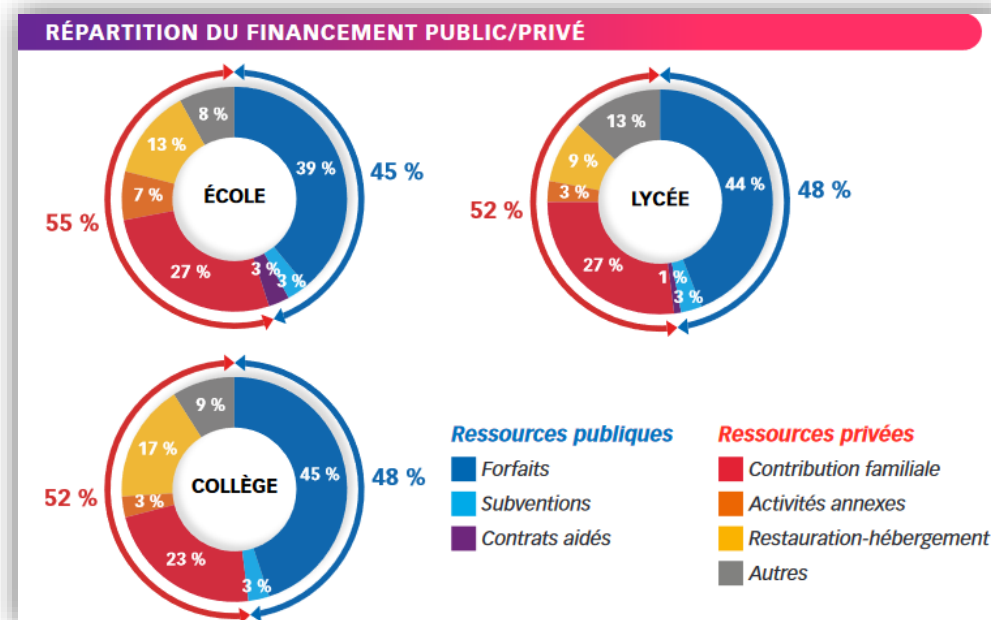
I-Quel sens donner aux contributions familiales

- La part des contributions familiales dans les ressources des Ogec.

Les contributions familiales au sein de nos établissements ne doivent pas être considérées comme un ticket d'entrée; mais bien comme une participation essentielle au bon fonctionnement de l'école.

Pour l'année 2021-2022, la moyenne nationale, évaluée à partir des données Indices des établissements, estime la part des contributions familiales dans le budget des Ogec entre 23 et 27%.

Les ressources privées représentent au total 52 à 55 % du budget des Ogec.



Sécuriser la gestion des OGEC:

I-Quel sens donner aux contributions familiales

- Une liberté encadrée:
 - Par le code de l'éducation:
 - - les articles 442-48 et 442-5, les contributions familiales demandées par les établissements sous contrat d'association participent au caractère propre de l'établissement et à l'entretien et à la rénovation du patrimoine immobilier.

Les contributions peuvent également, sans contrevenir à l'esprit de la loi, couvrir les dépenses de restructuration ou d'agrandissement de l'établissement, les dépenses pédagogiques liées à des organisations pédagogiques dépassant le cadre des programmes réglementaires, les dépenses liées au réseau d'établissements auquel adhère l'établissement, les dépenses ponctuelles correspondant à des projets éducatifs ou culturels.



Un ***avenant financier*** est à transmettre aux services de la préfecture chaque année après le vote du montant des participations financières par le Conseil d'Administration.

Sécuriser la gestion des OGEC:

I-Quel sens donner aux contributions familiales

- **Par le code de la consommation:**

Bien que les établissements de l'Enseignement Catholique associés à l'Etat participent au service public de l'Enseignement, **les contributions d'externat correspondent au paiement d'une prestation de service.**

Les art L 111-1 et L 111-3 prévoient qu'avant la conclusion d'un contrat, le consommateur doit être en mesure de connaître les caractéristiques essentielles du bien ou du service. Tout prestataire de services doit par voie d'affichage ou par tout procédé approprié informer le consommateur sur le prix.

Le contrat de scolarisation doit donc comporter un volet financier qui informe clairement les parents sur leur engagements financiers. Ce contrat financier sera opposable aux familles en cas de procédures pour impayés.

Sécuriser la gestion des OGEC:

Les contributions familiales

II – Les spécificités du diocèse de Lyon et du Roannais.

Sécuriser la gestion des OGEC:

II-Contributions familiales: les spécificités du diocèse.

- L'amplitude du montant de contributions familiales pour le diocèse:

Contribution familiale annuelle	Ecoles		Collèges		Lycées	
	Mini	Maxi	Mini	Maxi	Mini	Maxi
Tranche basse	88.8€	1400€	100 €	1333€	100€	1 548€
Médiane	389€		565 €		732 €	
Ecart type	227€		275€		314€	
Tranche haute	200€	2 146€	480€	2 616€	770 €	2 616€
Médiane	793 €		1 259€		1 720€	
Ecart Type	369€		526€		524€	

Malgré la grande amplitude entre les montants les plus faibles de contributions familiales et les montants les plus élevés, on peut noter que le montant médian des contributions en 1^{er} degré est de 389€ (recommandation FNOGEC entre 400 et 450€) , en 2nd degré il est de 565€ pour le collège (500 à 550€ recommandé) et de 732€ (700 à 750€ recommandé).

Sécuriser la gestion des OGEC:

II-Contributions familiales: les spécificités du diocèse.

- Une hétérogénéité territoriale:

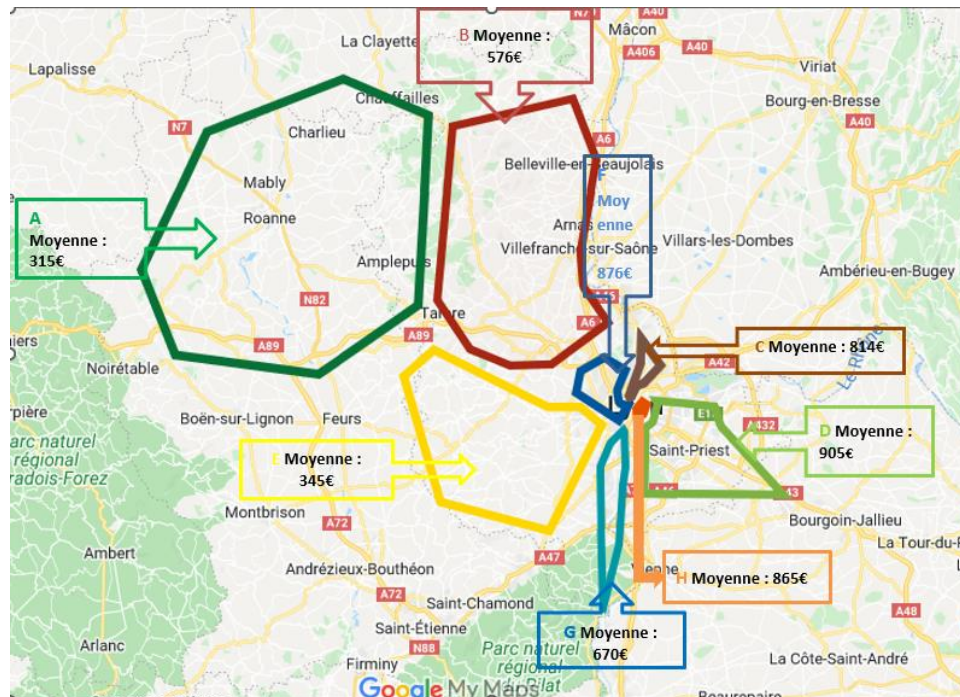
	Ecoles		Collèges		Lycées	
	T. basse	T. haute	T. basse	T. haute	T. basse	T. haute
Bassin A - Roannais	170 €	620 €	310€	1 411€	569 €	1420€
Bassin B - Beaujolais Val de Saône	220 €	1 035 €	459 €	1023€	735€	1080€
Bassin C – Plateau Lyon Nord	240€	1305€	510 €	1 551€	845 €	1720 €
Bassin D – Est Lyonnais	88.8€	1666€	127.2€	2616€	436 €	2 616€
Bassin E – Monts du Lyonnais	140€	1080€	348€	1258.4€	732€	1258.4€
Bassin F – Saône Nord	106€	2 146€	408 €	2616€	429€	2616€
Bassin G – Rhône Sud	239€	1040€	730€	1970€	1035€	1535€
Bassin H – Lyon centre	237 €	1400€	415€	1971€	465€	2184€

Les bassins du Roannais, des Monts d'Or s'illustrent par les montants les plus faibles de contributions que ce soit pour les tranches basses ou les tranches hautes. Il en ressortira une contribution moyenne par élève qui sera plus faible pour certains établissements de ces secteurs.

Sécuriser la gestion des OGEC:

II-Contributions familiales: les spécificités du diocèse.

- Contribution familiale moyenne par élève 2020-21 (pondérée par le nb d'élèves/établissement).



Bassin A – Roannais	315 €	29 écoles
Bassin B - Beaujolais Val de Saône	576 €	25 écoles
Bassin C – Plateau Lyon Nord	814 €	12 écoles
Bassin D – Est Lyonnais	905 €	18 écoles
Bassin E – Monts du Lyonnais	345 €	24 écoles
Bassin F – Saône Nord	876 €	22 écoles
Bassin G – Rhône Sud	670 €	15 écoles
Bassin H – Lyon centre	865 €	16 écoles

Sécuriser la gestion des OGEc:

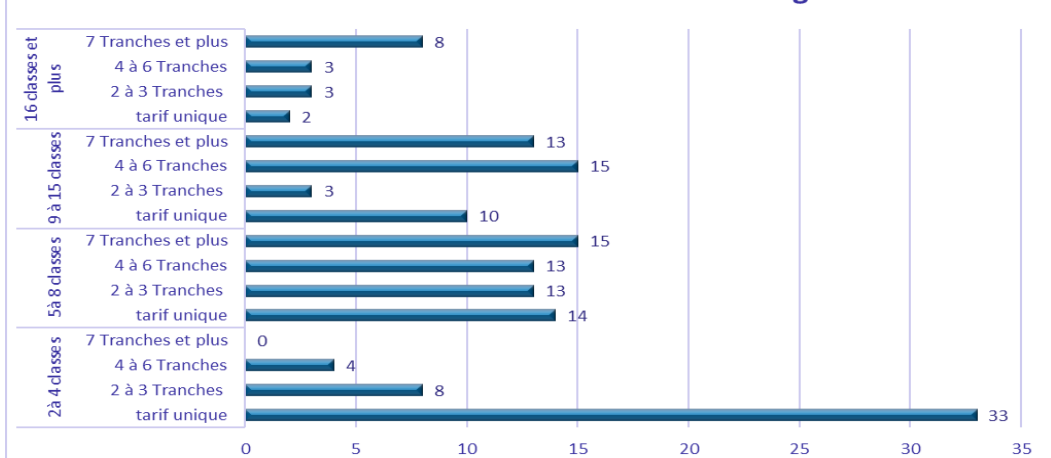
II-Contributions familiales: les spécificités du diocèse.

- Une Hétérogénéité des modèles de calcul des contributions:
 - - un tarif unique: 30% des Ogec du diocèse font le choix d'un tarif de contribution unique; mais ce choix est suivi par 74% des établissements de 2 à 4 classes. La tarification unique est beaucoup plus courante dans les zones rurales où la mixité sociale est moins marquée. La médiane du revenu disponible par unité de consommation y est inférieure à 20 000€.
 - - les grilles de contributions: si 70% des Ogec font ce choix, la diversité des modèles ne permet pas de présenter un modèle type que ce soit pour le nombre de tranches ou pour le mode de calcul du quotient. Ces grilles vont de 3 à 12 tranches. Les établissements ayant fait le choix de plus de 7 tranches sont majoritairement situés dans Lyon ou son agglomération où l'échelle des revenus disponibles va de 11 330€ à 47 240€.

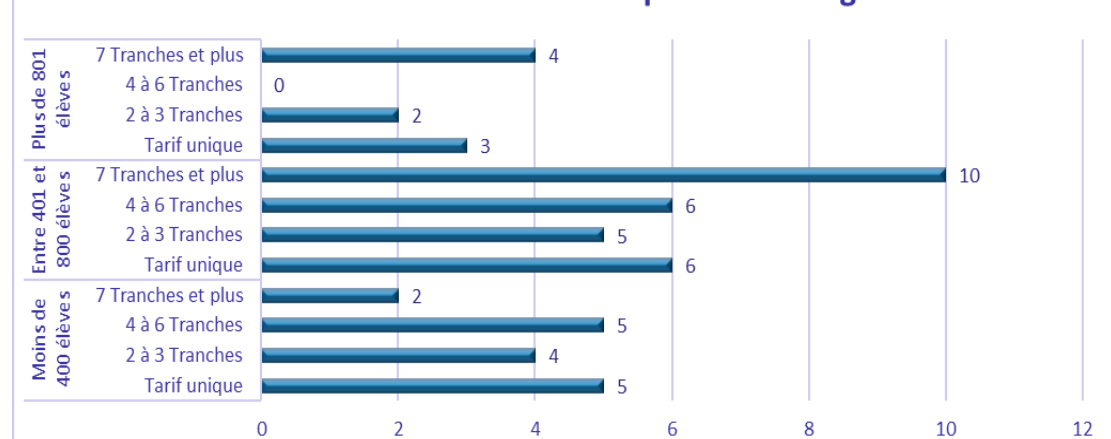
Sécuriser la gestion des OGEC:

II-Contributions familiales: les spécificités du diocèse.

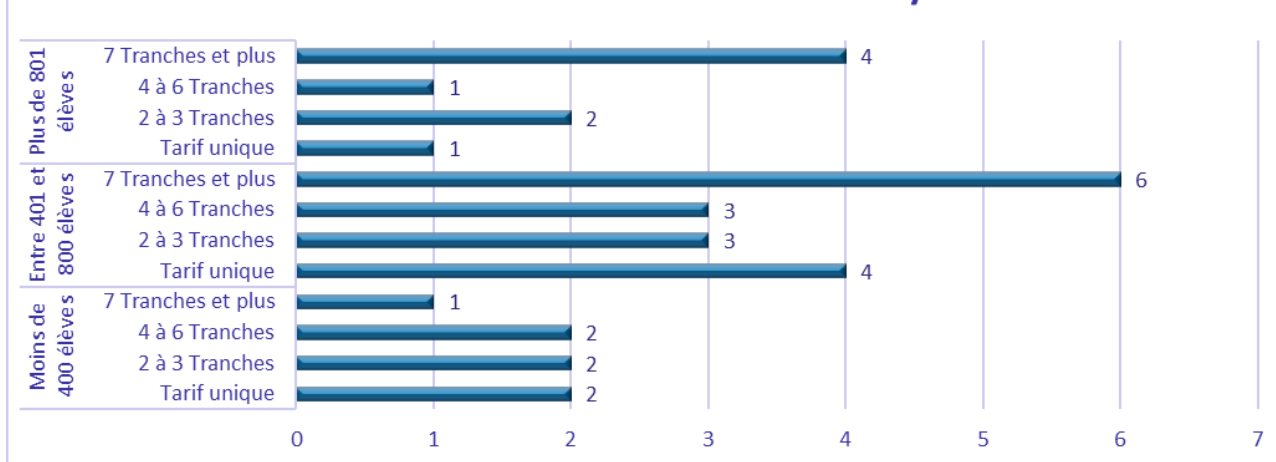
Modèle des contributions dans le 1er degré



Modèles des contributions pour les collèges



Modèle des contributions dans les lycées



Sécuriser la gestion des OGEC:

Les contributions familiales

III – Les préconisations de l'UNIOGEC

Sécuriser la gestion des OGEC:

III-Les orientations de l'UNIOGEC.

Le retour du contexte inflationniste invite à un changement d'habitudes en matières de contributions familiales.

Il ne faut pas prendre le risque de devoir faire face à un rattrapage trop violent des contributions afin de faire face à la hausse exponentielle des charges des établissements, d'autant plus qu'une baisse des effectifs, liée à une baisse démographique, est à prévoir dans les 5 ans à venir.

Le bureau de l'UNIOGEC souhaite vous alerter sur **7 points** :

- **une hausse unilatérale des tarifs nécessite des contrats de scolarité comportant une clause le permettant.**
- **associer les familles à la démarche** par une sensibilisation régulière des hausses structurelles des coûts rencontrés par l'Ogec.
- **la hausse des tarifs est à prévoir pour la rentrée scolaire, plutôt qu'en cours d'année.**

Sécuriser la gestion des OGEC:

III-Les orientations de l'UNIOGEC.

- Les dynamiques des hausses doivent tenir compte de la situation financière actuelle de l'Ogec, en distinguant 3 cas de figure.

Situation financière de l'OGEC	Réserves importantes + Excédent annuel + Projet immobilier en cours ou proche (PPI)	Réserves importantes + Excédent annuel Sans projet immobilier	Réserves faibles + excédent zéro ou déficit
Hausse immédiate 2022	non	non	oui
Hausse 2023	oui <i>Hausse = inflation</i>	oui <i>Hausse <= inflation</i>	oui <i>Hausse > inflation</i>

Sécuriser la gestion des OGEC:

III-Les orientations de l'UNIOGEC.

- Si la transparence s'impose sur les montants globaux et moyens, **elle n'exclut pas des évolutions techniques sur le nombre de tranches, sur le montant des frais de dossier...**

- **La recherche d'autres leviers de modération** (mécénat, efforts sur la dépense....) est une nécessité complémentaire pour ne pas impacter uniquement les familles.

- **L'attention aux plus pauvres** doit accompagner toute hausse par la mise en place d'efforts particuliers ou de fonds de secours gérés par l'Ogec avec le chef d'établissement.

Sécuriser la gestion des OGEC:

Les contributions familiales

IV – Questionner sa grille de contribution: cas pratique.

Sécuriser la gestion des OGEC:

IV-Comment questionner sa grille de contributions: cas pratique.

- **IV- Comment questionner sa grille de contributions:**
 - Réaliser un budget prévisionnel objectif.
 - Etudier sa grille de contribution sous le prisme de son logiciel de facturation.
 - Rechercher un correctif de la grille favorisant de façon naturelle une augmentation des recettes.
 - Rechercher tous les leviers actionnables pour augmenter les recettes et faire des économies.
 - Réaliser des projections de la population scolaire objectives (effectifs; commune de résidence; situation socio-économique de la zone de recrutement de l'établissement).

Sécuriser la gestion des OGEC:

IV-Comment questionner sa grille de contributions: cas pratique.

▪ Etablir un budget prévisionnel objectif :

- 4 élèves en moins en 2022
- 9 élèves de maternelle de la commune en moins
- Forfait communal: 2 000€ en mat ; 400€ en élé.
- Contribution familiale moy: 898€
- Tenir compte des taux d'inflation prévus

▪ Situation à risque:

- Des charges en progression naturelle de 62 500€
- Des recettes en baisse de 17 300€ pour des raisons de répartition des effectifs mat/élé et commune/HC

▪ Mesures correctives:

- 45 200€ de déficit soit 236€/élève
- Etudier les postes d'économies
- Etudier le levier des contributions familiales

Budget réalisé 21-22		% inflation 2022	BP 22-23
Charges	337 500 €		399 925 €
Loyer	5 000 €	3,50%	5 175 €
Gaz	6 500 €	x7	45 500 €
Electricité	3 000 €	X4	12 000 €
RH	175 000 €	6%	185 500 €
Fournitures	30 000 €	5%	31 500 €
Divers	45 000 €	5%	47 250 €
Remboursement emprunt	73 000 €		73 000 €
Recettes	371 920 €		354 588 €
Forfait maternelle	101 332 €		80 652 €
Forfait élémentaire	30 368 €		39 520 €
Contributions familiales	177 400 €		172 416 €
Autres recettes	62 820 €		62 000 €

Sécuriser la gestion des OGEC:

IV-Comment questionner sa grille de contributions: cas pratique.

192 élèves répartis sur 8 tranches

Tranches	QF	Frais scolarité	Nbe d'élèves
A	< 3000	103 €	-
B	< 8000	472 €	7
C	< 13000	561 €	21
D	< 16000	684 €	14
E	< 19000	791 €	18
F	< 24 000	936 €	20
G	< 30 000	992 €	7
H	> 30 000	1 046 €	105

▪ Situation héritée:

- une grille fondée sur une base de quotient, tel que $QF = \text{Revenu fiscal de référence} / \text{nombre de personnes du foyer}$.
- une grille de 8 tranches avec des paliers de 3 000€ ou 5 000€ entre les tranches.
- une différence de 15 à 20% du montant des contributions entre chaque tranches de B à F
- 55% des élèves dans la dernière tranche.
- une réduction de 10% pour le 3^e enfant scolarisé.

Sécuriser la gestion des OGEC:

IV-Comment questionner sa grille de contributions: cas pratique.

- Quel levier des contributions familiales utiliser:
 - - Augmenter toutes les tranches du montant de l'inflation aujourd'hui évalué à 6,2%. Le gain pour l'établissement serait de 12 800€.
- Revisiter la grille des contributions:
 - 1/ extraire de Charlemagne les données suivantes:
 - - la répartition actuelle du nombre d'élèves par tranches
 - - le quotient de chaque famille
 - - le nombre d'élèves concernés par des réductions pour fratrie ou autres types de réduction (parents enseignants ou salariés de l'EC).

Sécuriser la gestion des OGEC:

IV-Comment questionner sa grille de contributions: cas pratique.

- 2/ reconstituer la grille et émettre des hypothèses d'évolution:

Les écarts de frais de scolarités ne sont pas logiques et pas justes par rapport aux écarts de QF
Ancienne grille :

Tranches	QF	Ecarts	Frais scolarité	Ecarts	Nbe d'élèves
A	< 3000	5000	103 €	369	-
B	< 8000		472 €		7
C	< 13000	5000	561 €	89	21
D	< 16000	3000	684 €	123	14
E	< 19000	3000	791 €	107	18
F	< 24 000	5000	936 €	145	20
G	< 30 000	6000	992 €	56	7
H	> 30 000		1 046 €	54	105

Nouvelle répartition des élèves par tranches

6 tranches au lieu de 8 + une tranche supplémentaire correspondant à un tarif solidaire

Tranches	Nbe d'élèves	% d'élèves	Tranches	% d'élèves	
A	-	- %	A	3,65 %	Tranche 1 : A+B
B	7	3,65 %	B		
C	21	10,94 %	C	18,23 %	Tranche 2 : C+D
D	14	7,29 %	D		
E	18	9,38 %	E	19,80 %	Tranche 3 : E+F
F	20	10,42 %	F		
G	7	3,65 %	G	58,34 %	Tranche 4 : G+ xH
H	105	54,69 %	H		
			+ Création de 2 tranches supplémentaires		
			Tranche 5 : I		
			Tranche 6 : J		

Sécuriser la gestion des OGEC:

IV-Comment questionner sa grille de contributions: cas pratique.

- 3/ Proposer une nouvelle grille plus proche des réalités des capacités financières des familles (à mettre en parallèle avec les données fiscales du secteur: *l'impôt sur le revenu par collectivité territoriale(IRCOT)-data.gouv.fr*):

Nouvelles tranches

Tranches	QF
A	< 3000
B	< 8000
C	< 13000
D	< 16000
E	< 19000
F	< 24 000
G	< 30 000
H	> 30 000

Tranches	QF
1	< 8000
2	< 16000
3	< 24000
4	< 30000
5	< 40000
6	> 40 000

Nbe d'élèves
7
35
38
7 + X105
Y105
Z105

Tranches	QF	Frais de scolarité	Ecart	Tranches	QF	Frais de scolarité homogénéisés	Ecart
1	< 8000	472 €	138	1	< 8000	472 €	138
2	< 16000	610 €		2	< 16000	580 €	
3	< 24000	867 €	257	3	< 24000	791 €	211
4	< 32000	992 €	152	4	< 32000	992 €	201
5	< 40000	1046 €		5	< 40000	1100 €	
6	> 40 000			6	> 40 000	1250 €	150

Sécuriser la gestion des OGEC:

IV-Comment questionner sa grille de contributions: cas pratique.

- 4/ Nouvelle situation envisagée:

Anciennes grilles :

Frais de scolarité 2022/2023= 174 393 €

Nouvelles grilles :

Frais de scolarité 2022/2023= 176 106 € minimum

Tranches	QF	Frais de scolarité homogénéisés	Nbe d'élèves
1	< 8000	472 €	7
2	< 16000	580 €	35
3	< 24000	791 €	38
4	< 32000	992 €	7 + X105
5	< 40000	1190 €	Y105
6	> 40 000	1300	Z105

Sécuriser la gestion des OGEC:

IV-Comment questionner sa grille de contributions: cas pratique.

- Si la restructuration de la grille de contributions n'entraîne pas d'augmentation majeure du niveau des contributions familiales de la majorité des familles, il est possible de la combiner à une augmentation comprise entre 2% et le taux de l'inflation annoncée.
- Mettre en place **des frais de dossier** identique pour tous, s'ils n'existent pas encore.
- Interroger l'impact de la politique de réduction, quitte à revoir les taux ou les conditions d'application.

Les décisions qui seront prises, auront été éclairées par des discussions en Ogec sur le choix des valeurs portées : **Egalité pure ou équité progressive**, sans oublier que *l'école catholique est une école pour tous, attentive aux pauvres, aux faibles et aux petits.*

Sécuriser la gestion des OGEC:

IV-Comment questionner sa grille de contributions: cas pratique.

- Préconisations:

Pour les établissements du 1^{er} degré, demeurer à un seuil inférieur à 15% d'élèves hors commune est un véritable objectif pour que les contributions familiales ne compensent pas l'absence de forfait.

Anticiper l'impact de la baisse démographique pour les 5 ans à venir, qui va se faire sentir en premier sur les classes maternelles et qui impactera les recettes des établissements.

Surveiller chaque année la répartition des familles sur la grille des contributions afin de réagir au plus vite si des glissements s'opèrent dans un sens ou dans un autre.

S'assurer qu'aucune des prestations périscolaires ne soit financée par les contributions familiales.

...et bien sûr favoriser le prélèvement mensuel, refacturer les frais bancaires, assurer un suivi des impayés pour agir au plus vite et trouver la meilleure solution, prévoir un fonds de solidarité pour les familles en difficulté.

Sécuriser la gestion des OGEC:

- Interroger son modèle de contributions familiales:

Une nécessité

- L'UNIOGEC pour vous aider:

alexandra.pouveroux@uniogec.fr

